



Cellule d'Assistance technique
à la gestion des Zones Humides

UN PATRIMOINE LOCAL MENACÉ



Mare de prairie, en Astarac

Les mares sont des petites pièces d'eau qui mesurent en général moins de 10 ares (1000 m²). Elles ont été pour la plupart **créées par l'homme**.

Cette création peut parfois remonter à plusieurs centaines d'années et, aujourd'hui, les mares constituent indiscutablement un élément écologique et paysager de nos régions françaises.

MARES

EAU

BIODIVERSITÉ

ENJEUX

MENACES

PRÉSERVATION

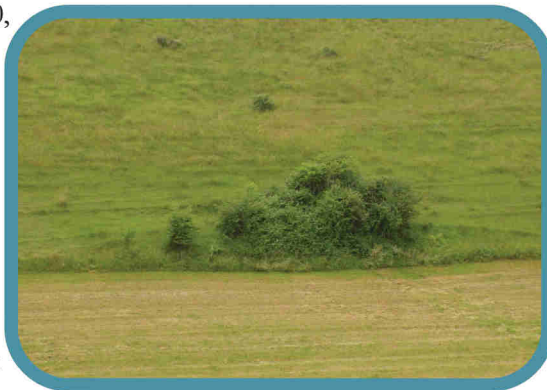
Au début du siècle dernier, le Gers présentait un semis important de mares ; chaque exploitation en disposait en moyenne de trois. En général, l'une était destinée à abreuver le bétail, la seconde à la basse-cour et la troisième pour le jardin potager ou l'agrément. Certaines fermes disposaient parfois d'un vivier pour le poisson. Il est important de rappeler que l'eau courante n'est arrivée aux robinets de nos campagnes que tardivement, dans les années 60. Les mares constituaient, alors, des réserves d'eau utilisées pour de nombreuses tâches courantes. **Elles étaient donc très précieuses.** C'est pourquoi, elles faisaient l'objet de nombreuses attentions et étaient régulièrement entretenues. Sinon, elles ont tendance à se combler naturellement, on parle d'atterrissement.



Usages anciens d'une mare : le lavoir et l'habitat des canards de la ferme

Aujourd'hui les choses ont beaucoup changé. Avec l'arrivée de l'eau à volonté, immédiatement disponible au robinet, elles ont peu à peu perdu leur intérêt et ont été délaissées, oubliées. Sur les 6 millions de mares que comptaient la France en 1900, **seules 10% existent encore** aujourd'hui, soit 1 mare par km² ou 1 mare pour 100 habitants.

Avec les modifications des pratiques agricoles (mécanisation nécessitant des parcelles sans obstacle, utilisation des produits phytosanitaires, uniformisation des paysages agricoles...), les changements des modes de vie en milieu rural, **les mares ne sont plus entretenues**, voire même considérées gênantes, insalubres ou dangereuses : elles sont de ce fait comblées.



Mare « oubliée » en cours de fermeture

Un bien triste sort pour ces « trous d'eau » qui ont rendu tant de services à nos aïeux. Toutefois, un certain nombre, disséminé dans les coteaux gersois, subsiste et il n'est pas rare d'en rencontrer à proximité des chemins ou dans un pré.

La loi ne prévoit aucune protection réglementaire pour une mare inférieure à 1000 m².

Généralement petites en taille, les mares n'en ont pas moins de **nombreux et importants intérêts**.



DES TÉMOINS DU PASSÉ



Les mares sont les témoins d'usages et de savoirs anciens qui ont façonné le milieu rural.

Certaines sont bâties et constituent de petits bijoux architecturaux dans la campagne. A noter que bien souvent les mares bâties étaient celles qui étaient considérées comme très importantes (parce qu'il y avait une source et que son eau était consommée par exemple).

D'autres encore peuvent être au centre d'une histoire ancienne ou même d'une légende. Et si vous observez bien votre mare et que vous y portez attention vous verrez alors le pouvoir qu'elle peut avoir sur votre imagination.

Mare anciennement aménagée pour l'abreuvement du bétail

DE NOMBREUX USAGES

Abreuvement du bétail : Un éleveur peut se servir de l'eau contenue dans la mare pour y faire boire son bétail. Si elle est bien gérée, l'eau est de bonne qualité pour l'abreuvement et cela évite d'utiliser l'eau du robinet coûteuse à la fois en terme de consommation mais aussi en terme de transport jusqu'aux animaux, sans compter le temps passé à cet acheminement.

Arrosage du jardin et du potager : Le jardinier peut utiliser l'eau de la mare pour arroser ses plantes et légumes sans que sa facture d'eau ne s'en ressente.

Agrément, ornement : Proche des habitations, au milieu d'un parc ou dans un pré, elles ont un rôle paysager et esthétique indiscutable.

Usages récréatifs : Pêche à la ligne, chasse...

Education à l'environnement : Aujourd'hui, ce sont d'excellents supports pour faire découvrir la nature aux enfants tant on peut y observer de vie sur un espace restreint, la mare étant un écosystème à part entière.

Lutte contre les incendies : Certains points d'eau peuvent être utilisés dans la défense extérieure contre les incendies selon des normes précises. Contactez le Service Départemental d'Incendie et de Secours (05 42 54 12 00).



ROLES DANS LA GESTION DE L'EAU

Réseaux de mares

Positionnées à différents endroits sur un bassin versant, les mares forment des réseaux de points d'eau. La présence d'un réseau de mares a un impact sur le fonctionnement du bassin versant d'autant plus important que ce réseau est dense.

Densité moyenne dans le Gers: **entre 0,3 et 4 mares/km²**
(inventaires menés par la CATZH sur 19 bassins versants prioritaires en 2014 et 2016)

Régulation des flux d'eau:

Comme tous les milieux humides, la mare a d'abord un rôle de stockage de l'eau et joue le rôle de réservoir « d'humidité ».

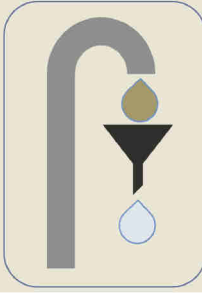
Effet « éponge »



Stockage puis, quand les capacités de rétention sont saturées, restitution temporisée de tout ou d'une partie de l'eau.

Telle une éponge, elle **retient et stocke l'eau** lors des précipitations et de ce fait **limite le ruissellement** et **lutte contre l'érosion des sols en aval**. De même, si la mare est située près d'un cours d'eau, elle va se remplir lors de crue ce qui contribue à **diminuer l'impact des crues sur l'aval** en réduisant le flux en vitesse et en quantité.

Plus tard, en saison sèche, elle restitue une partie de l'eau stockée vers le cours d'eau, la nappe phréatique ou la met à disposition, pour l'abreuvement par exemple. Elle participe alors au **soutien à d'étiage**.



Epuration des eaux :

En assimilant les éléments nutritifs azotés pour leur croissance, **les plantes de la mare « filtrent » l'eau.** Inversement, une grande quantité de végétaux indique une forte teneur en éléments minéraux. Les végétaux peuvent aussi emmagasiner ou dégrader pesticides ou métaux lourds.

Les mares constituent donc un premier filtre avant que l'eau ne s'infilte vers les nappes et peuvent ainsi réduire les coûteuses dépenses de traitements des eaux.

De plus, en stockant momentanément l'eau de ruissellement, la mare permet aux sédiments fins emportés par le ruissellement de se déposer.



ROLES ÉCOLOGIQUES

Ecosystème accueillant une forte biodiversité :

Véritables zones d'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, elles accueillent pour la reproduction, la nidification, l'alimentation, le repos ou l'hivernage plus d'espèces que ne le feraient séparément les milieux aquatique et terrestre.

Avec des berges en pente douce et des profondeurs variées, les végétaux qui s'y installent sont eux aussi diversifiés : on observe des plantes purement aquatiques (Callitriches, Nénuphars, Lentilles d'eau ...), des végétaux semi-aquatiques (Roseaux, Iris, Menthes...) et des végétaux de berges comme la Salicaire ou les Juncos. 📄

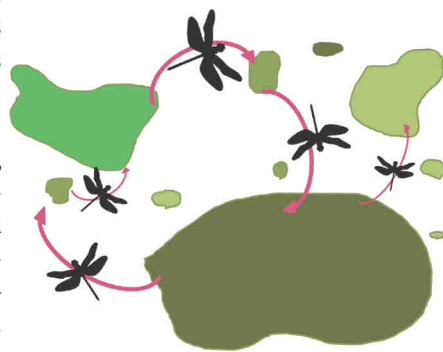
Quant à la faune, elle joue sur trois tableaux, l'eau, l'air et la terre, utilisant tantôt l'un, tantôt l'autre selon la période du cycle vital (reproduction ou phase adulte) ou selon l'activité (alimentation, repos...).

Le patrimoine naturel de la mare est souvent exceptionnel : les mares françaises regroupent 15% des espèces protégées (Cistude d'Europe, Triton marbré...) et 1/3 des plantes patrimoniales. Pour de nombreuses espèces, la mare est souvent un habitat indispensable pour une période cruciale de leur cycle de vie (amphibiens, libellules etc... et plantes aquatiques bien sûr).

Rôle de corridor écologique :

Les mares en chapelet situées dans un même vallon sont **autant d'habitats potentiels pour les espèces typiques de la mare.** Ensemble, les mares forment un corridor de milieux reliant eux-mêmes d'autres zones humides comme les fossés, bois, prairies humides ou bords d'étangs.

Les libellules, par exemple, volent de mare en mare, trouvant ainsi plus facilement un lieu de ponte qui leur convienne, en fonction des configurations de chaque mare. Mais elles sont aussi fréquentées par de nombreuses espèces animales non aquatiques (petits et grands mammifères, reptiles, oiseaux...) qui viennent notamment s'y désaltérer ou s'y nourrir.



L'Iris jaune ou Iris des marais pousse sur les berges les pieds dans l'eau. Une mare bien végétalisée est une mare accueillante pour la faune. 📄



Comme la majorité des amphibiens, la **Reinette méridionale** se reproduit dans les pièces d'eau stagnantes: mares, dépressions en eau... Tous les amphibiens du Gers sont protégés par la Loi. 📄



Le **Sympetrum rouge sang** est une libellule typique des mares. Les larves vivent dans l'eau et ont besoin des plantes comme support lorsqu'elles se métamorphosent en adultes. 📄



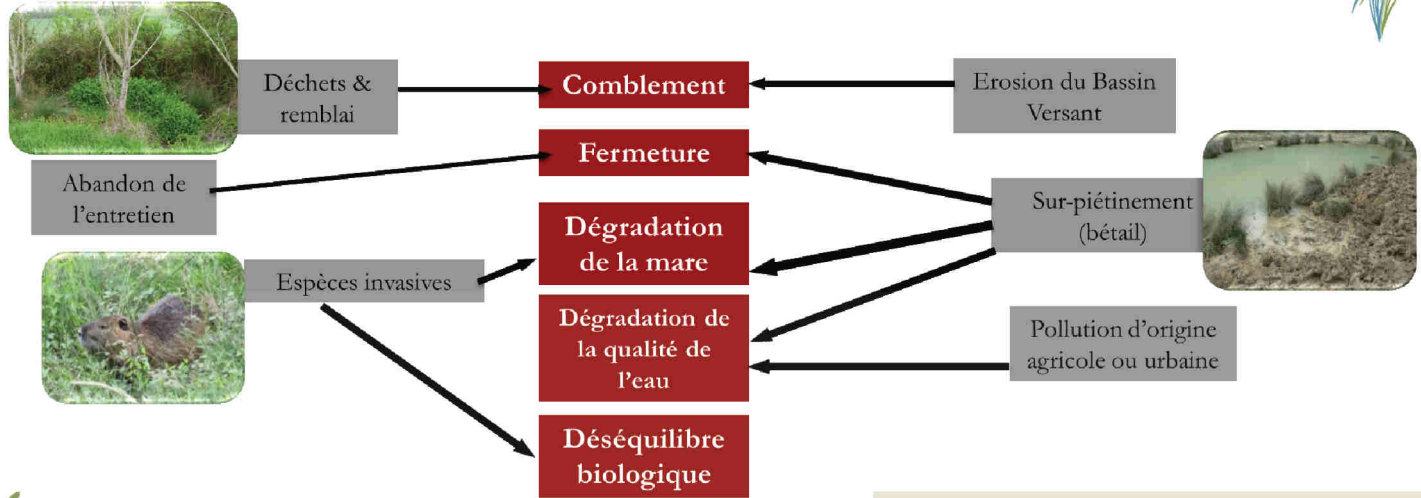
La **Cistude d'Europe** est une tortue d'eau douce protégée. C'est une espèce locale qui vit dans les pièces d'eau calmes et ensoleillées. Les réseaux de mares et d'étangs connectés par des fossés et des ruisseaux représentent autant d'habitats complémentaires pour cette espèce. 📄

Mares et moustiques :

Les larves de moustiques se développent dans les zones d'eau stagnante. Il suffit d'une flaque, d'une écuelle d'eau pour que les moustiques se reproduisent. Si les mares sont des habitats favorables aux moustiques, elles sont aussi favorables à leurs prédateurs: libellules et autres invertébrés aquatiques, grenouilles et crapauds qui se nourrissent des moustiques et de leurs larves. Ainsi, la diversité des espèces présentes permet à **l'écosystème de se réguler en cas de prolifération.**



MENACES SUR LES MARES



DES ACTIONS POUR LES PRÉSERVER

Gérer les mares: pourquoi ?

Les mares évoluent naturellement vers un stade de fermeture: développement de la végétation (embroussaillage) et comblement progressif (vase...). Selon le stade d'évolution de la mare, il peut être nécessaire d'entretenir la végétation afin de conserver un équilibre entre zones végétalisées et eau libre.

D'autre part, la mare peut connaître des déséquilibres provoqués par divers facteurs: envasement excessif, pollution de l'eau, espèces invasives, etc. Dans ce cas, des mesures de gestion spécifiques peuvent être prises pour rétablir l'équilibre de la mare.



Mare d'abreuvement clôturée

Il s'agit d'accompagner l'évolution naturelle de la mare. L'objectif étant de **maintenir la mare dans un état d'équilibre optimal pour ses fonctions environnementales et son usage.**

Besoin de conseils ?



Contactez la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides (CATZH).

Service gratuit pour les adhérents au réseau des gestionnaires grâce aux financements publics.

* Consultez la fiche technique dédiée à cette thématique.

Retrouvez de nombreux conseils de gestion dans les fiches techniques sur les mares !

Ressources et bibliographie

Croquis : ACHERER M., VILLARET J.-C. - les zones humides du Sud-Est de la France – Manuel pratique d'identification et de délimitation
 WILKE H., 1994 – Une mare naturelle dans votre jardin – Terre vivante – 86 p.
 POTTER G., 1985 – A la découverte de la mare – Liège Education Environnement. – 42 p.

Contact :

ADASEA32, Maison de l'Agriculture, route de Mirande BP 70161, 32003 AUCH
 tél : 05.62.61.79.50 mail : a032@adasea.net : www.adasea32.fr

Maquette : Claire FRANÇOIS Rédaction et conception : Thanh-Chi NGUYEN

Crédit photos : ADASEA32, Capucine BAILLOU, Sophie HURTES.



ACTION COFINANÇÉE PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ET PAR LE FOND EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL